

FORMATION DES ELUS

Université Toulouse 1 Capitole

KIT DE SURVIE
de l'élu local



Les élus et décideurs publics doivent faire face à de multiples défis pour apporter au quotidien des réponses individuelles et collectives à leurs concitoyens et ce, dans de multiples domaines : économique et social, transports, urbanisme, sécurité, jeunesse, éducation, santé...

L'action publique se développe aujourd'hui dans un contexte difficile : environnement juridique mouvant, nombreux transferts de compétences, tensions et incertitudes budgétaires, multiples et contradictoires attentes citoyennes et sociales renforcées par la crise économique et risque pénal permanent et polymorphe dans la gestion publique locale.

Appréhender ces défis, tracer un avenir pour sa ville ou son territoire, savoir travailler avec l'ensemble des acteurs et partenaires de la vie publique (citoyens, associations, entreprises, autres élus...) sont donc bien au cœur de la fonction d' élu local.

Pour vous aider, l'Université Toulouse 1 Capitole vous propose, dans le cadre du partenariat qu'elle entretient avec l'Institut des Etudes Politiques, un nouveau cycle de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur après avis du Conseil National des Elus Locaux dans le cadre de la loi du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux.

Notre Université est l'un des rares établissements publics universitaires bénéficiant de ce label d'excellence, à même de conforter votre fonction d' élu, d'asseoir votre culture générale du droit, de la gestion et du management local, autour d'une formation originale,

« le kit de survie de l' élu local ».

Bruno Sire

Président de l'Université
Toulouse 1 Capitole

La loi du 3 février 1992 énonce un droit à la formation pour tous les élus locaux.

Trois décrets du 16 novembre 1992 en précisent les conditions d'exercice (décrets 92-1206, 1207 et 1208) et ont été repris par le Code Général des Collectivités Territoriales.

La loi n° 2002 - 276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, a renforcé le dispositif en place.

Le principe :

Les élus locaux, conseillers municipaux, départementaux, régionaux ou communautaires, peuvent bénéficier d'une formation adaptée à leurs fonctions, prise en charge par la collectivité.

Les frais de formation constituent une dépense obligatoire pour la collectivité, à condition que l'organisme dispensateur de la formation soit agréé par le Ministère de l'Intérieur.

La durée totale du congé de formation est de 18 jours par élu, pour la durée d'un mandat, quel que soit le nombre de mandats détenus. En cas de réélection, ce droit est renouvelé.

Les modalités d'inscription :

L'élu (salarié du privé ou fonctionnaire) doit présenter une demande à son employeur ou à sa hiérarchie au moins 30 jours à l'avance, précisant la date et la durée de la formation, ainsi que l'organisme formateur. L'employeur doit accuser réception de la demande, qui est réputée accordée si l'employeur n'a pas répondu dans les 15 jours précédant le début de la formation.

L'employeur peut refuser le congé de formation s'il estime, après avis du comité d'entreprise, que l'absence du salarié aurait des conséquences préjudiciables pour l'entreprise (ou le fonctionnement du service s'agissant des fonctionnaires).

En revanche, il ne peut refuser une nouvelle demande, dès lors qu'elle est déposée plus de 4 mois après la notification du premier refus.

Pourquoi choisir l'Université Toulouse 1 Capitole:

- Notre cycle de formation est agréé par le Ministère de l'Intérieur dans le cadre de la loi du 3 février 1992.
- Notre équipe pédagogique est formée d'universitaires de nos laboratoires de recherche et de praticiens de haut niveau, experts reconnus dans leur milieu professionnel sur les problématiques et les enjeux territoriaux.
- Notre établissement est un lieu de rencontre privilégié. Ainsi, au-delà de l'équipe pédagogique, des acteurs clés de votre environnement seront invités tous au long de l'année pour échanger avec vous (voir programme).

Objectif : ...

Ce cycle de formation a pour ambition d'apporter à l' élu réflexes juridiques et techniques, capacité d'adaptation sociale, et réactivité politique nécessaires à un engagement politique où la bonne volonté, le dévouement et la proximité ne sauraient malheureusement plus suffire aujourd'hui.

Plus précisément, ce cycle doit permettre aux élus de relever les trois dimensions clés de leurs mandats : rassurer leurs concitoyens en maîtrisant les fondamentaux de l'action publique ; être stratège en définissant les futurs de leurs territoires ; savoir communiquer leur action et leur ambition.

Public:

Ce cycle de formation s'adresse à l'ensemble des élus, aux nouveaux comme à ceux souhaitant conforter leurs connaissances, à savoir :

- Les membres des conseils municipaux et les maires
- Les membres des conseils communautaires et les présidents d'EPCI
- Les membres des conseils régionaux et départementaux et les présidents

Durée de la formation:

- 12 jours pour le cycle de formation complet (4 modules), de 9h à 18h avec repas en commun ou 9 jours pour un cycle de formation à la carte (3 modules au choix).

Contenu :

Le Cycle de formation est structuré en quatre modules :

- Module 1 - « MAITRISER LES FONDAMENTAUX DE L'ACTION PUBLIQUE » (3 jours)
- Module 2 - « LES MOYENS DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE » (3 jours)
- Module 3 - « LA GESTION DU TERRITOIRE » (3 jours)
- Module 4 - « SAVOIR COMMUNIQUER » (3 jours)

Tarif :

- 5 500 euros pour le Kit complet (12 jours)
- 4 500 euros pour le Kit 9 jours
- Cycle limité à 25 participants

Inscription :

Retrait des dossiers : avant le 30 juin 2013 - **Dépôt des dossiers :** avant le 13 juillet 2013

Organisation :

Patricia Aspart : Coordination

Courriel : fcjuris@ut-capitole.fr - Tél : +33(0) 5 61 12 88 38

Nathalie Laval-Mader : Direction scientifique

Courriel : nathalie.laval@ut-capitole.fr - Tél : +33(0) 5 61 67 33 70

Fabrice Gouze : Ingénierie & communication

Courriel : gouzefabrice@gmail.com - Tél : +33(0) 6 31 16 44 74

MODULE 1

« LES FONDAMENTAUX DE L'ACTION PUBLIQUE »

J1

Environnement juridique et politique de l'élu
Principes fondamentaux du droit de la décentralisation
Nouvelles formes de coopérations locales

J2

Situation juridique et politique de l'élu
Fonctionnement juridique et politique des organes locaux
Statut juridique de l'élu

J3

Responsabilité de l'élu
Panorama des différentes responsabilités
Comment se protéger face au risque pénal ?

MODULE 2

« LES MOYENS DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE »

J4

L'élu et le service public
Création des services publics locaux
Fonctionnement des services publics locaux

J5

L'élu et les finances locales
Principes fondamentaux du droit financier local
Exécution des opérations financières

J6

L'élu et Les ressources humaines de la collectivité
Cadre juridique des agents publics locaux
Management des personnels

MODULE 3

« LA GESTION DU TERRITOIRE »

J7

L'élu et l'aménagement de son territoire
Urbanisme et planification du territoire
Valorisation du patrimoine

J8

L'élu et la sécurité
Prévention et sécurité sur le territoire
Principe de précaution et risque environnemental

J9

L'élu et le monde économique
Principes généraux de la commande publique
Développement économique du territoire

MODULE 4

« SAVOIR COMMUNIQUER »

J10

Comprendre les médias
Acteurs et outils
Construire une stratégie de communication

J11

Maîtriser sa communication
Devenir un bon communicant
Asseoir son leadership

J12

Faire accepter son projet
Communication et démocratie participative
Coaching individualisé

MODULE 1

« LES FONDAMENTAUX DE L'ACTION PUBLIQUE »

J1

19/09/13

Environnement juridique et politique de l'élu
André Viola, MCF de droit public, Président du conseil général de l'Aude
Caisse des Dépôts

J2

20/09/13

Situation juridique et politique de l'élu
Pierre Esplugas, MCF de droit public

J3

17/10/13

Responsabilité de l'élu
Nathalie Laval-Mader, MCF de droit public

MODULE 2

« LES MOYENS DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE »

J4

18/10/13

L'élu et le service public
Frédérique de la Morena, MCF de droit public

J5

21/11/13

L'élu et les finances locales
Vincent Dussart, Pr de Droit public

J6

22/11/13

L'élu et les ressources humaines de la collectivité
Laurence Peyronel, DRH Région Midi-Pyrénées
Patrick Rémy, DGS de la commune de Cornebarieu

MODULE 3

« LA GESTION DU TERRITOIRE »

J7

19/12/13

L'élu et l'aménagement de son territoire
Gregory Kalfleche, Pr de droit public

J8

20/12/13

L'élu et la sécurité
Francois Dieu, Pr de sociologie
Carole Hermon, MCF de droit public

J9

16/01/14

L'élu et le monde économique
Hélène Hoepfner, Pr de droit public
Gabriel Colletis, Pr d'économie

MODULE 4

« SAVOIR COMMUNIQUER »

J10

17/01/14

Comprendre les médias
Jean-Christophe Giesbert, Consultant

J11

20/02/14

Maîtriser sa communication
Jean-Christophe Giesbert, Consultant

J12

21/02/14

Faire accepter son projet
J-W Forques, Journaliste
Nathalie Laval-Mader, MCF de droit public

MATIN

Fondamentaux du droit de la décentralisation

OBJECTIF

Comprendre la place des collectivités territoriales au sein de l'Etat, leur autonomie, analyser leurs relations avec l'Etat.

CONTENU

- Les collectivités territoriales dans l'Etat : définition de la décentralisation (autonomie locale, évolutions du cadre juridique de la libre administration des collectivités locales), évolutions des compétences locales, l'avenir du droit des collectivités territoriales (acte 3 de la décentralisation).
- Les collectivités territoriales et l'Etat (Préfet, Sous-préfet, DDT...) : les contrôles de l'Etat (contrôles de légalité et budgétaire), les nouvelles formes de partenariat avec l'Etat dans l'administration des territoires.

INTERVENANT : André VIOLA,

Maître de Conférences de Droit public UT1 Capitole
Président du Conseil Général de l'Aude

Nouvelles formes de coopérations locales

APRES-MIDI

OBJECTIF

Appréhender les nouvelles modalités de mise en œuvre des compétences locales, fondées sur la solidarité et le partenariat entre les collectivités.

CONTENU

- Le développement de la coopération intercommunale (les syndicats, les communautés de communes, d'agglomérations, urbaines, métropoles, pôles métropolitains).
- La contractualisation de l'action publique locale avec les autres collectivités territoriales (les pays, les syndicats mixtes, les SPL, les SEML...)
- Mutualisation des moyens: outils d'accompagnement dans l'ingénierie publique, développement de la mutualisation des services...

INTERVENANT : Caisse des Dépôts

Fonctionnement juridique et politique des organes locaux

MATIN

OBJECTIF

Comprendre le fonctionnement de la démocratie locale dans les organes de la collectivité.

CONTENU

- La représentation des élus dans les assemblées locales.
- L'accès à la fonction de maire ou de maire adjoint, président et vice-président de communautés (inéligibilité, incompatibilité, non-cumul de mandats).
- Les prérogatives de la majorité.
- Les droits de l'opposition.

INTERVENANT : Pierre ESPLUGAS,

Maître de Conférences de Droit public UT1 Capitole

DÉJEUNER AVEC : Louis Germain,

Président de la Fédération des Entreprises Publiques Locales

Statut juridique de l'élu

APRES-MIDI

OBJECTIF

Connaître les droits et garanties dans l'exercice des mandats locaux.

CONTENU

- « L'argent » des élus (indemnités de fonction, fiscalisation des indemnités, remboursement des frais, retraite des élus).
- Conditions d'exercice des mandats locaux (garanties accordées dans l'exercice du mandat, dans l'exercice d'une activité professionnelle, à l'issue du mandat, protection sociale).
- Droit à la formation.
- Protection des élus (garanties en cas de responsabilité personnelle, de responsabilité de la commune, de leur famille en cas de violence et outrages).

INTERVENANT : Pierre ESPLUGAS,

Maître de Conférences de Droit public UT1 Capitole

Panorama des différentes responsabilités

MATIN

OBJECTIF

Appréhender les différentes responsabilités des élus dans la mise en œuvre des compétences locales.

CONTENU

- Les différentes responsabilités (politique, administrative, civile, financière, pénale).
- Risque juridique dans le cadre de la mise en œuvre du pouvoir de police, de la gestion et l'entretien du patrimoine, du fonctionnement du service public.

INTERVENANT : Nathalie LAVAL-MADER,

Maître de Conférences de Droit public UT1 Capitole
Directrice du Master 2 Collectivités Territoriales, UT1 Capitole

Comment se protéger face au risque pénal ?

APRES-MIDI

OBJECTIF

Sensibiliser l'élu au risque pénal dans la pratique au quotidien du mandat.

CONTENU

- Les domaines à risque : police de l'ordre public, police des établissements recevant du public, urbanisme, embauche de personnels, marchés publics...
- Les différentes infractions pénales : délits non intentionnels (homicide involontaire, mise en danger d'autrui...), délits intentionnels (favoritisme, prise illégale d'intérêts, corruption passive, détournement de fonds, concussion...).
- Les mécanismes de prévention et de gestion du risque dans le quotidien des collectivités territoriales - Mises en situation.

INTERVENANT : Nathalie LAVAL-MADER,

Maître de Conférences de Droit public UT1 Capitole
Directrice du Master 2 Collectivités Territoriales, UT1 Capitole

Création des services publics locaux

MATIN

OBJECTIF

Comprendre les modalités d'intervention des collectivités territoriales en matière de services publics.

CONTENU

- Compétences locales (sociale, économique, scolaire, sportive...)
- Fondements de l'intervention locale, autorités compétentes, encadrement juridique de la création et de la suppression de services publics locaux.
- Domaines de création des services publics (obligatoires, libres, limités) et limites dans la création des services publics (le service public local et le marché).

INTERVENANT : Frédérique De La Morena

Maître de Conférences de Droit public UT1 Capitole

Fonctionnement des services publics locaux

APRES-MIDI

OBJECTIF

Aborder les critères des choix des collectivités territoriales quant aux modes de gestion de leurs services publics.

CONTENU

- Modalités de gestion des services publics : gestion par la collectivité elle-même, gestion déléguée à des acteurs publics ou privés, renouvellement de la gestion publique (externalisation, mutualisation, coopération).
- Régime juridique des services publics locaux : continuité, égalité (tarification sociale), laïcité (subventions, discriminations), nouvelles exigences (transparence, participation, qualité).

INTERVENANT : Frédérique De La Morena

Maître de Conférences de Droit public UT1 Capitole

Principes fondamentaux du droit financier local

OBJECTIF

Acquérir les fondamentaux du droit financier et de la gestion financière des collectivités territoriales.

CONTENU

- Le budget local (élaboration, vote, exécution).
- Les documents budgétaires.
- Les recettes des collectivités territoriales (impôts locaux, emprunts, redevances, dotations de l'Etat, financements européens des projets).

INTERVENANT : Vincent DUSSART,

Professeur de droit Public, Directeur Master 2 droit fiscal, UT1 Capitole

DÉJEUNER AVEC : Philippe Lambert,

Directeur régional de la Caisse des Dépôts en Midi-Pyrénées

Exécution des opérations financières

OBJECTIF :

Acquérir les fondamentaux du droit financier et de la gestion financière des collectivités territoriales (suite).

CONTENU

- Les dépenses locales (régime juridique, exécution).
- Les contrôles : le contrôle budgétaire, le contrôle de gestion et le contrôle des comptes (Chambres Régionales des Comptes, Préfet...).
- Principes de fonctionnement financier de l'intercommunalité.

INTERVENANT : Vincent DUSSART,

Professeur de droit Public, Directeur Master 2 droit fiscal, UT1 Capitole

Cadre juridique des agents publics locaux

OBJECTIF

Comprendre l'organisation des ressources humaines et les différentes situations juridiques des personnels d'une collectivité.

CONTENU

- La diversité des statuts dans la fonction publique territoriale (personnels titulaires, contractuels, vacataires, emplois d'avenir...).
- Particularités principales de la fonction publique territoriale (recrutement, carrière...), particularités des emplois fonctionnels et des emplois de cabinet.
- Droits et obligations des agents publics.
- Organes de participation et représentation des agents publics (CTP, CAP, CHS...).
- Partenaires et ressources des collectivités pour la gestion des RH (CDG, CNFPT...).

INTERVENANT : Laurence Peyronel,

Directrice des ressources humaines, Région Midi-Pyrénées

Management des personnels

OBJECTIF

Appréhender la fonction managériale de l'élu (maire, président d'EPCI, adjoint...).

CONTENU

- Pouvoir exécutif/DGS en qualité de supérieurs hiérarchiques dans la collectivité des agents publics (le recrutement, l'évaluation).
- Positionnement de l'exécutif (vis-à-vis des ses adjoints, secrétaire de mairie ou DGS, représentants des personnels...), l'organisation des services, politiques salariales (avancement, primes...) et sociales.
- Faire équipe : les outils managériaux (évaluation, primes, avantages sociaux, séminaires motivation...).
- Aide au pilotage et management de projet (sur qui s'appuyer ?), expertise interne et externe.

INTERVENANT : Patrick REMY,

DGS de la commune de Cornebarrieu, Vice-président du Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (SNDG)

Urbanisme et planification du territoire

MATIN

OBJECTIF

Maîtriser les objectifs et les outils de planification du territoire.

CONTENU

- Evolution du cadre juridique (de la loi SRU à la loi Grenelle II, le développement de l'intercommunalité).
- Les différents documents d'urbanisme (SCOT, PLU, POS), la hiérarchie des documents, les différents acteurs, le rôle de l'Etat.
- Les principes des procédures d'élaboration.
- Délivrance des autorisations d'urbanisme (procédure d'instruction et champ d'application des demandes d'occupation des sols).

INTERVENANT : Gregory KALFLECHE,

Professeur de droit public, UT1 Capitole

Valorisation du patrimoine

APRES-MIDI

OBJECTIF

Appréhender les outils de l'aménagement urbain et comprendre les enjeux urbanistiques et financiers de la rénovation/création de quartiers.

CONTENU

- Qu'est-ce que l'aménagement, la distinction entre aménagement du territoire et aménagement urbain, la rénovation urbaine ?
- Les outils juridiques de l'aménagement : ZAC, concession d'aménagement...
- Domaine public et domaine privé (principes et modalités d'utilisation par le public, par les entreprises, les associations, les habitants...).

INTERVENANT : Gregory KALFLECHE,

Professeur de droit public, UT1 Capitole

Prévention et sécurité sur le territoire

MATIN

OBJECTIF

Comprendre les acteurs, les moyens et les stratégies de prévention de la sécurité.

CONTENU

- Police administrative, police judiciaire, prévention, répression, police spéciale, police de l'ordre public, sécurité, insécurité; partage des responsabilités en matière de prévention (maire, présidents EPCL, préfet).
- Les personnels de la sécurité (police municipale, police intercommunale, police nationale, gendarmerie, garde champêtre) et leur articulation (convention de coordination...).
- Les stratégies de prévention de la sécurité et de lutte contre la délinquance.
- Les dispositifs locaux de prévention de la sécurité : contrats locaux de sécurité (CLS), diagnostics locaux de sécurité (DSL), conseils locaux ou intercommunaux de sécurité et prévention de la délinquance (CLSPD et CISPD).
- Problématiques particulières (armement des policiers/ vidéosurveillance...).

INTERVENANT : François DIEU,

Professeur de sociologie UT1 Capitole, responsable du centre de Recherche sur la police (CERP), Directeur Master 2 Police et sécurité

DÉJEUNER AVEC : François Bodin,

Directeur interrégional de la police judiciaire

Principe de précaution et risque environnemental

APRES-MIDI

OBJECTIF

Cartographier les différents risques environnementaux et identifier les compétences et responsabilités associées.

CONTENU

- Les risques environnementaux sur le territoire communal : tour d'horizon et aperçu des compétences
- Police municipale et environnement : l'environnement fait-il partie de l'ordre public local ?
- Principe de précaution et risque environnemental : quelles précautions pour le maire ?
- Compétences municipales et responsabilités

INTERVENANT : Carole HERMON,

Maître de Conférences de Droit public UT1 Capitole, Directrice Master 2 Droit et gestion des entreprises agricoles et agro-alimentaires

MATIN

Principes généraux de la commande publique

OBJECTIF

Connaître les outils contractuels et institutionnels pour répondre aux besoins de la collectivité en fournitures, travaux, gestion d'équipements et services publics.

CONTENU

- Les outils contractuels : les différents contrats de la commande publique (marchés publics, contrats de délégation de service public, concessions d'aménagement, contrats de partenariats publics/privés...).
- Les outils institutionnels : les partenaires privés et parapublics des collectivités territoriales : les entreprises privées, les « satellites » des collectivités (association, SPL, SEML, EPIC, syndicat mixte).

INTERVENANT : Hélène HOEPFFNER,
Professeur de droit public, Science Po Toulouse

DÉJEUNER AVEC : Christian Poncet,
Délégué interrégional grand sud-ouest, EDF

Développement économique du territoire

APRES-MIDI

OBJECTIF

Etre en mesure de définir un projet de développement économique, en saisir les finalités et les leviers. Contribuer à l'ancrage des activités et à leur développement.

CONTENU

- Les collectivités au cœur du développement économique des territoires, définition d'un projet de territoire (attractivité, compétitivité des territoires), contractualisation avec les autres acteurs locaux pour le développement économique du territoire.
- Repérage des différentes stratégies de développement territorial.
- Identification des moyens pour développer simultanément les dynamiques territoriales et industrielles.

INTERVENANT : Gabriel COLLETIS,
Professeur d'économie, UT1 Capitole

MATIN

Acteurs et outils

OBJECTIF

Comprendre le paysage médiatique en France et le fonctionnement des médias en général.

CONTENU

- Les journalistes et leurs attentes : les pratiques « journalistiques », ce que recherchent les journalistes.
- Les différents outils : la presse écrite, les radios, l'audiovisuel, la presse en ligne, l'AFP...

INTERVENANT : Jean-Christophe GIESBERT,
Cabinet Giesbert & Associés

Construire une stratégie de communication

APRES-MIDI

OBJECTIF

Savoir communiquer efficacement, construire sa stratégie de communication et mettre en place les outils adéquats.

CONTENU

- Quand, comment et sur quoi communiquer ?
- Quels outils choisir : communiqué de presse, dossier de presse, conférence de presse, point presse, fichier presse, visite sur le terrain...
- Le lobbying.
- Quels outils pour sa collectivité : journal, site web...
- La mise en œuvre des relations avec les journalistes, avec un journaliste.

INTERVENANT : Jean-Christophe GIESBERT,
Cabinet Giesbert & Associés

MATIN

Devenir un bon communicant

OBJECTIF

Connaître les règles, les postures, les facteurs clés de succès pour développer un « savoir-être » de bon communicant.

CONTENU

- Communication verbale :
l'écrit (construire un discours)
et la prise de parole en public (règles et outils)
- Communication non verbale :
gestuelle, mouvements parasites, tenues...

INTERVENANT : Jean-Christophe GIESBERT,
Cabinet Giesbert & Associés

Asseoir son leadership

APRES-MIDI

OBJECTIF

Développer ses qualités de leader.
Savoir mobiliser, proposer une vision positive et rassurante, donner du sens à l'action publique.
Appréhender les techniques pour construire et communiquer une vision de l'avenir, dépasser une période de crise.

CONTENU

- Avec les autres élus : au sein de l'exécutif et avec les élus de la majorité, avec les élus de l'opposition.
- Au sein de sa collectivité : « vendre » le projet politique en interne, expliquer les nouvelles missions, renforcer la cohésion...
- Avec les autres collectivités (intercommunalité, Conseil Général, Conseil Régional) et les services de l'Etat.
- En période de crise : gestion de l'événement / réputation.
- En période électorale.

INTERVENANT : Jean-Christophe GIESBERT,
Cabinet Giesbert & Associés

MATIN

Communication et démocratie participative

OBJECTIF

Connaître les outils de participation du citoyen aux décisions administratives pour co-construire les projets de territoires; maîtriser les enjeux en termes de légitimation de la décision publique et de renforcement de la démocratie locale.

CONTENU

- Les dispositifs obligatoires de participation directe du public (enquêtes publiques, concertation, débat public)
- Les dispositifs facultatifs de participation directe du public (référendum local, consultation, droit de pétition, réunions publiques, budgets participatifs...)
- Les organes de représentation des administrés (conseil de quartier, commission de service public, conseil de développement...)
- Les limites (juridiques, politiques...)

INTERVENANT : Nathalie LAVAL-MADER,
Maître de Conférences de Droit public UT1 Capitole
Directrice du Master 2 Collectivités Territoriales, UT1 Capitole

Coaching individualisé

APRES-MIDI

OBJECTIF

Média training, être en confiance face à un journaliste, réussir sa prise de parole en public.

CONTENU

- Mise en situation devant journaliste :
Simulation d'interview et jeux de rôles.
- Techniques d'interview et adaptation aux différents supports (audio visuel et presse écrite)
Exercices filmés et débriefés

INTERVENANT : Jean-Wilfrid FORQUES,
Journaliste, Cabinet Giesbert & Associés

Patricia Aspart :

Coordination

Courriel : fcjuris@ut-capitole.fr

Tél : +33(0) 5 61 12 88 38

Nathalie Laval-Mader :

Direction scientifique

Courriel : nathalie.laval@ut-capitole.fr

Tél : +33(0) 5 61 67 33 70

Fabrice Gouze :

Ingénierie & communication

Courriel : gouzefabrice@gmail.com

Tél : +33(0) 6 31 16 44 74

